



Le Front commun : c'est parti!

FORT DE SES 475 000 MEMBRES, LE FRONT COMMUN DES SYNDICATS DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC A DÉPOSÉ SES REVENDICATIONS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC LE 30 OCTOBRE DERNIER EN CIBLANT QUATRE DEMANDES CENTRALES:

- ▼ une indexation des salaires de 2 % par année plus 50 ¢ de l'heure de rattrapage de 2010 à 2012;
- ▼ une réforme à faible coût du régime de retraite afin de stabiliser le taux de cotisation;
- ▼ un arrimage des droits parentaux sur les lois en vigueur;

▼ une loi-cadre sur la conciliation travail — famille.

L'annonce de la mise sur pied du Front commun n'était pas amorcée qu'à une exception près (voir encadré page 4), plusieurs commentaires éditoriaux se sont faits lapidaires vis-à-vis les demandes syndicales.

Pensons à Alain Dubuc, Michel Girard ou Lise Payette, qui ont déploré le « timing » du dépôt des

demandes, comme si les syndicats avaient intentionnellement choisi ce moment. Or, c'est le gouvernement Charest qui, en 2005, a décrété les conventions collectives jusqu'en mars 2010, ce qui oblige légalement le dépôt des demandes cet automne.

Ils s'en sont également pris aux demandes syndicales, arguant que les finances publiques sont mises à

SUITE EN PAGE 4



PHOTOS JEAN LAVIGNE



La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, le président de la FTQ, Michel Arsenault, et le porte-parole du SISF, Gilles Dussault, lors du grand rassemblement de Québec, le 30 octobre dernier, dans le cadre du dépôt des demandes syndicales au gouvernement.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le leadership du Québec à Copenhague

C'EST EN AFFIRMANT HAUT ET FORT QU'ELLE NE SOUSCRIRA JAMAIS À LA PARODIE DE PLAN DE LUTTE AUX GAZ À EFFET DE SERRE (GES) AVEC LEQUEL LE CANADA COMPTE FAIRE DÉRAILLER LA CONFÉRENCE DE COPENHAGUE QUE LA FTQ A EXHORTÉ LE QUÉBEC À ASSUMER TOUT SON LEADERSHIP DANS CE DOSSIER.

« Le Québec, par ses choix historiques en faveur du développement de la filière hydroélectrique, occupe une position privilégiée parmi les nations industrialisées pour assumer un véritable leadership en matière de lutte aux changements climatiques.

« Mais encore faut-il qu'on joigne les actes à la parole en posant des gestes concrets pour développer un transport collectif propre, un code de la construction vert de même que des initiatives allant dans le sens d'un sevrage collectif de notre dépendance aux hydrocarbures », a fait valoir le confrère Michel Arsenault, en commission parlementaire, le 3 novembre à Québec.

Pour la FTQ, le gouvernement du Québec doit s'engager clairement à ce que « tout effort ou plan de réduction des GES ait un volet explicite dédié à ceux et celles qui vivront le plus durement les impacts négatifs des politiques envisagées.

« Pour nous, cela vaut autant pour les travailleurs et travailleuses qui risquent de perdre leur emploi à cause des politiques mises en place, mais également pour les ménages plus vulnérables. Il en va de même pour les régions et les collectivités mises à risque », indique le mémoire déposé par la FTQ.

On peut lire la version intégrale de ce mémoire sur le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, et le conseiller politique, Pierre Laliberté, en commission parlementaire, le 3 novembre dernier.



CLEMENT ALLARD

COLLOQUE SUR LA CONCILIATION TRAVAIL - VIE PERSONNELLE

Un franc succès!



MARTINE DOYON

Moment fort de l'automne à la FTQ, les 11 et 12 novembre derniers a eu lieu le colloque sur la conciliation travail - vie personnelle. Sur le thème *Des milieux de travail essoufflés, du temps à négocier*, le colloque a été un franc succès de participation en réunissant pas moins de 320 personnes, dont les deux tiers étaient des femmes. Michel Arsenault, président de la FTQ, a ouvert l'événement en invitant les membres à faire une jonction entre les revendications historiques des syndicats sur le temps de travail et celles sur la conciliation entre travail et vie personnelle. « Nous devons réinvestir dans la

lutte pour un véritable droit à du temps pour vivre », a-t-il lancé à la salle qui était comble.

Lors de sa conférence d'ouverture, Francine Descarries, professeure à l'UQAM, a fait le point sur les grandes transformations que l'entrée des femmes sur le marché du travail a suscitées. Elle a rappelé que c'est précisément en raison de ce phénomène que la conciliation travail - famille était devenue un problème de société. Elle a également constaté que les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail persistaient et avaient un impact important sur notre capacité à concilier.

SUITE EN PAGE 3

SOMMAIRE

3

BIENNALE DES FEMMES DE LA FTQ



MARTINE DOYON

4

LA TOURNÉE DU FRONT COMMUN

NÉGOS 2010 C'est parti!



5

MÉTIER, PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER



MARTINE DOYON

6

LE RÉSEAU D'ENTRAIDE SYNDICAL DE LA FTQ UN OUTIL PRÉCIEUX



FTQ

7

LA FTQ À BERLIN

12

46 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL



FRANÇOIS NADEAU

Marche funèbre devant les installations de Pratt & Whitney à Longueuil

PLUS DE MILLE MEMBRES DE LA SECTION LOCALE 510 DES TCA ONT PRIS PART À UNE MARCHÉ FUNÈBRE ORGANISÉE DEVANT LES USINES DE PRATT & WHITNEY CANADA (PWC) À LONGUEUIL LE 7 OCTOBRE DERNIER. LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES MANIFESTAIENT AINSI LEUR COLÈRE FACE À LA DÉCISION DE L'EMPLOYEUR DE FERMER L'USINE 2 EN 2010.

Pour Camille Larochelle, président du comité de négociation, cette annonce est le résultat dramatique du transfert en sous-traitance de plusieurs départements d'usinage qui déménagent graduellement vers l'usine 1 ou vers d'autres usines hors du Québec. « Cette fermeture représente la perte de plus de 800 emplois en fabrication aérospatiale. De bons emplois de haute technologie et de différents métiers qui seront biffés de la liste des postes à offrir à la jeunesse québécoise », précise Camille Larochelle.

Le syndicat dénonce également l'utilisation de l'amélioration de l'efficacité des travailleurs et des travailleuses pour transférer et fermer des secteurs. « Les travailleurs de PWC sont fiers de leur travail et ils cherchent toujours à en améliorer les résultats. Ils ont participé à la réduction des coûts et des temps de livraison par la réorganisation des méthodes de travail, par l'amalgamation des tâches, par une plus grande flexibilité et par une mobilité entre les tâches. Avec le transfert à la sous-traitance, c'est toute notre expertise de travail qui quitte le Québec », s'insurge Camille Larochelle.

Les TCA ont encore une fois martelé le manque de rigueur des gouvernements face à l'exportation des emplois hors du Québec et du Canada.

La marche funèbre est partie de l'usine 1 de Pratt & Whitney et s'est terminée devant l'usine 2 dont la fermeture a été annoncée pour 2010.



GILLES CROTEAU

LE SEPB-QUÉBEC MANIFESTE POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

Près d'une centaine de délégués et de déléguées ont profité du Congrès du SEPB-Québec en octobre dernier à Montréal, pour manifester devant le siège social du Mouvement Desjardins afin de réclamer un règlement dans le dossier de l'équité salariale.

Le SEPB représente plus de 4 000 membres chez Desjardins où le dossier de l'équité salariale traîne depuis 1996.



JEAN LAVERDIÈRE

« Le Mouvement Desjardins, qui se targue d'être un employeur responsable, doit prendre acte et comprendre que l'équité salariale est due aux employées de Desjardins comme elle l'est pour tous les salariés au Québec.

« Ça fait plus de dix années que ça traîne, il est temps de régler la satisfaction des deux parties », a déclaré le directeur du SEPB-Québec, Serge Cadieux.

SESSION DE FORMATION POUR PERSONNES MALENTENDANTES Une première à l'AIMTA

Daniel Vaillancourt et Robert Dolembreux, respectivement trésorier et formateur à l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA), ont donné, en octobre dernier, la première session de formation à la retraite pour les personnes malentendantes à l'emploi de Bombardier.

Parmi les quelque 6 000 membres de la section locale 712 des Machinistes, une douzaine de personnes sont malentendantes. À la suite des démarches entreprises par le syndicat, l'employeur a accepté de libérer l'ensemble de ces personnes durant

les trois jours de formation, même celles qui n'avaient pas encore atteint l'âge généralement exigé pour cette formation, soit cinquante ans.

« Dès le début de cette aventure, nous avons eu plusieurs défis à relever, raconte Daniel Vaillancourt. Recruter les membres malentendants et préparer avec eux tous les papiers de retraite nécessaires pour le cours n'a pas été sans difficulté. Nous étions nerveux au début de la formation, mais nous avons relevé le défi et cela a été une expérience très enrichissante pour nous comme pour les personnes participantes. »

Bravo pour cette initiative!



ISABELLE GAREAU

Le syndicat a fait appel à cinq personnes-ressources pour assurer le bon fonctionnement de la formation. Trois interprètes et deux preneurs de notes ont accompagné les formateurs durant les trois jours de formation afin de répondre aux besoins des personnes malentendantes qui comprennent le langage des signes et celles qui ont besoin de lire sur les lèvres.

Hydro peut exporter de l'électricité, pas nos emplois

PLUS DE 150 TRAVAILLEURS DU SECTEUR DU CÂBLE ÉLECTRIQUE DES MÉTALLOS ET DU SYNDICAT CANADIEN DES COMMUNICATIONS, DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER (SCEP) ONT MANIFESTÉ AU DÉBUT NOVEMBRE DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE À QUÉBEC POUR RÉCLAMER UNE POLITIQUE D'ACHAT QUÉBÉCOIS SÉRIEUSE À HYDRO-QUÉBEC.

« Le gouvernement doit envoyer un message clair : pour profiter de la manne d'Hydro-Québec, les multinationales du câble ont intérêt à maintenir leur production ici! », a fait valoir le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy.

Alors que 89 % de la production de câbles pour Hydro-Québec provenait du Québec en 2005, cette proportion n'est plus que de 68 % en 2009. Pendant que les Américains protègent leur économie et leurs emplois en « achetant américain », Hydro-Québec accepte de certifier deux usines de Prysmian, une en Ontario et l'autre en Caroline du Sud, pour l'approvisionner pendant le conflit de travail qui perdure depuis avril à Saint-Jean-sur-Richelieu.



DANIEL MALLETTE

Pire, selon des documents obtenus grâce à la Loi sur l'accès à l'information, Hydro-Québec est en voie de certifier ces deux usines de façon permanente, ce qui signifierait l'arrêt de mort de l'usine de la Montérégie.

Déjà, Nexans a fermé son usine de câbles de Québec l'hiver dernier. Des négociations houleuses sont en cours chez General Cable à la Malbaie (Métallos).

Le Syndicat canadien de l'énergie et du papier (SCEP) éprouve lui aussi des difficultés dans ses négociations avec General Cable à Saint-Jérôme. L'employeur a annoncé une fermeture d'une durée indéterminée à compter de décembre prochain, en réponse à un mandat de grève. Le carnet de commandes était pourtant bien garni.

« Pour une société d'État qui a les moyens d'acquiescer un réseau électrique d'une

province voisine, c'est la moindre des choses de s'assurer que ses fournisseurs maintiennent les emplois au Québec », a souligné le vice-président exécutif du SCEP-Québec, Michel Ouimet.

La chef de l'opposition officielle Pauline Marois, ainsi que les députés péquistes Dave Turcotte (Saint-Jean), Gilles Robert (Prévost), François Rebello (La Prairie), Denise Beaudoin (Mirabel) et Guy Leclair (Beauharnois) sont aussi venus appuyer les travailleurs.

Les deux dirigeants syndicaux, ainsi que le secrétaire général de la FTQ, René Roy, ont rencontré la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, deux jours après la manifestation. La ministre s'est engagée à travailler sur le dossier de concert avec ses collègues ainsi qu'avec Hydro-Québec.

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président Michel Arsenault
Secrétaire général René Roy

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8001
ftq@ftq.qc.ca / Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef Isabelle Gareau

Collaboration Renaud Plante (AFPC); Stéphane Legault, Bernise Martel, Diane Morin (CRFTQ); Carole Clément (DS Montérégie); Clairandré Cauchy (Métallos); Alexandre Bouléric (SCFP); Mélanie Malenfant (SQEES); Stéphane Lacroix (Teamsters); Monique Audet, Réjean Bellemare, Louis Cauchy, Gilles Chapadeau, Robert Demers, Jean Dussault, Manon Fournier, Pierre Laliberté, Jean Laverdière, Serge Leblanc, Lola LeBrasseur, Atim León, David Maden, Louise Miller, FTQ.

Conception graphique Anne Brissette

Photos Clément Allard, Gaston Beauregard, Hugues Bergevin, Alfred Cassidy, Gilles Croteau, Jean-François Desgagnés, Martine Doyon, Isabelle Gareau, Michel Giront, Michel Giroux, Serge Gosselin, Madeleine Guillemette, Daniel Jalbert, Jean Laverdière, Réjean Lavigne, Sylvie Majeau, Chantal Mantha, Daniel Mallette, Sylvie Masse, Henri Mondor, François Nadeau, Gérard Paquette, Renaud Plante, Lucien Royer, Robert

Sauvageau, France St-Pierre, Roland Thériault, Annie Thériault Roussel

Abonnement et changement d'adresse mondeouvrier@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel

Tirage 51 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0700-8783



« La crise économique et les femmes »



LE 10 NOVEMBRE DERNIER, PLUS DE 200 FEMMES SE SONT RÉUNIES DANS LE CADRE DE LA « RENCONTRE BIENNALE DE RÉFLEXION EN CONDITION FÉMININE » POUR RÉFLÉCHIR AUX IMPACTS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE SUR NOS EMPLOIS, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE.

Invité à ouvrir le débat de la journée, le président de la FTQ, Michel Arsenault, a rappelé que les femmes sont directement affectées par la crise économique actuelle et qu'elles se trouvent encore trop souvent dans des emplois à statut précaire, des entreprises ou des secteurs de l'activité économique où les salaires et les conditions de travail sont très souvent inférieurs à ceux des hommes. Il a aussi tenu à souligner la bataille

qui s'engage dans le secteur public, un secteur majeur où les femmes se retrouvent en grand nombre et où les conditions de travail se sont nettement détériorées durant les dernières années.

Michèle Boisvert, journaliste et responsable du cahier Affaires de *La Presse*, a ensuite expliqué de façon claire et concise les origines et les causes de la crise financière qui s'est transformée en cette crise économique, et le choix des mesures adoptées par les gouvernements.

Sa présentation a été suivie de celle de Lucie Lamarche, professeure de l'Université d'Ottawa. Elle a élaboré sur les conséquences de la crise sur les droits des femmes sur le marché du travail.

Invitées à réfléchir en atelier sur les impacts de la crise sur les emplois occupés par les femmes, et sur ce qui peut être fait dans les milieux de

travail, les participantes ont relevé de nombreux exemples d'impacts de la crise sur les emplois : fermetures (permanentes ou temporaires), coupures de postes, coupures dans les services, réduction de temps de travail, etc. On a cessé de remplacer les personnes en congé, celles qui ont quitté leur emploi, celles qui prennent leur retraite. Ce qui a un impact majeur sur l'augmentation de la charge de travail de ceux et celles qui restent en emploi ainsi que sur le niveau d'insécurité et de stress, ce qui génère des tensions dans le milieu de travail.

Des pistes d'action... et de solution!

Le diagnostic est lourd, mais il n'est pas sans solutions. Parmi les nombreuses solutions avancées, on retrouve quatre grandes clefs essentielles pour créer et maintenir l'unité : l'information, le militantisme, la mobilisation et la solidarité.

En après-midi, trois présentations, l'une portant sur « La vie au travail et le travail dans la vie » et les deux autres sur des recherches et études liées au grand dossier de « la conciliation travail – famille » ont soulevé beaucoup d'intérêt.



La journaliste Michèle Boisvert, le président de la FTQ, Michel Arsenault, et les vice-présidentes représentant les femmes à la FTQ: Louise Mercier, Danielle Casara et Lucie Levasseur.



Les différents stands ont été très achalandés durant les pauses et l'heure du midi.

La journée s'est terminée avec un exercice de réflexion sur les dossiers prioritaires pour les comités de condition féminine pour les deux prochaines années. Quelques grands sujets ressortent clairement : l'équité salariale est toujours un sujet d'intérêt et de préoccupation, tant pour la faire que pour la maintenir, poursuivre le travail

sur la conciliation travail – famille – vie personnelle, la place des femmes dans les structures syndicales et la relève et les moyens à envisager pour la préparer.

Toutes les présentations, de même que les rapports des ateliers, sont disponibles sur le portail Internet de la FTQ: www.ftq.qc.ca section Femmes.

CONCILIATION TRAVAIL – VIE PERSONNELLE / SUITE DE LA PAGE 1



La table ronde animée par Madeleine Poulin.

« L'heure des diagnostics est passée, a-t-elle conclu, il faut passer à l'action: les mentalités et le rapport travail – parentalité doivent évoluer. »

Cette présentation a suscité un débat sur l'évolution de la division sexuelle du travail, en particulier autour des tâches ménagères.

La première matinée s'est terminée par le visionnement d'une vidéo de la FTQ qui a présenté les difficultés de conciliation et par une présentation des enjeux dans les milieux de travail par Dominique Savoie, directrice du Service de la recherche de la FTQ.

Des échanges animés

Invités à identifier des priorités de négociation en matière de temps de travail et à revendiquer un meilleur

soutien gouvernemental en la matière, les participantes et les participants réunis en atelier ont consacré l'après-midi à discuter de l'accès aux congés et aux vacances, des horaires difficiles et de leurs impacts sur la santé et la sécurité du travail, des façons de limiter le travail en heures supplémentaires ou de réduire le temps de travail.

Pendant la deuxième journée du colloque, les panélistes de la table ronde, animée par Madeleine Poulin, ont échangé avec la salle et commenté les rapports des ateliers. Le panel était composé de Christiane Pelchat, présidente du Conseil du statut de la femme, Florent Francoeur, président de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, et Gilles Pronovost, sociologue à l'UQTR. Puis Stépha-

nie Bernstein, professeure à l'UQÀM, a dressé un portrait sans concession de l'état du droit sur les sujets abordés en atelier. Elle a notamment dressé la liste des sujets sur lesquels la *Loi sur les normes du travail* demeure silencieuse, par exemple sur l'affichage des horaires, les changements d'horaires ou la disponibilité sur appel.

Des constats généralisés

Les rapports provenant des ateliers ont mis en évidence un constat généralisé: dans tous les secteurs, on manque de personnel. Les employeurs gèrent un noyau de plus en plus restreint de travailleurs et de travailleuses, ce qui fait en sorte qu'ils refusent souvent les congés demandés et augmentent le nombre d'heures supplémentaires. De l'avis de tous, le manque de person-

nel crée un climat de travail malsain et nuit à la santé et à la sécurité du travail.

Plusieurs ont souligné qu'ils négociaient dans un contexte économique difficile et que, par conséquent, les demandes en matière de conciliation travail – vie personnelle n'étaient pas prioritaires. D'autres ont rapporté que, sur cette question, il était plus efficace de négocier en continu, au sein d'un comité paritaire. Mais la salle a été unanime à réclamer un encadrement légis-

latif afin que chaque milieu de travail ne soit pas laissé à lui-même avec ses demandes.

Un autre consensus concernait la place qu'occupe le travail dans la vie personnelle: un enjeu qui doit devenir un débat de société et ne pas être laissé uniquement aux individus. Un soutien législatif est devenu nécessaire, a-t-on entendu, pour inverser la tendance actuelle qui est que chacun négocie son petit arrangement particulier.

Comme les autres colloques de la FTQ, celui-ci devrait connaître une suite lors du prochain congrès, prévu du 28 novembre au 3 décembre 2010. Les personnes participantes ont demandé que des propositions concrètes soient développées, ainsi que des argumentaires pour les membres, les employeurs et les gouvernements.

La présentation de Francine Descarries, la vidéo de la FTQ ainsi que le document d'appui et un document de synthèse des ateliers sont accessibles sur notre site Web: www.ftq.qc.ca. Vous pouvez commander les documents au Service de l'imprimerie de la FTQ au 514 858-4405.



Francine Descarries, professeure à l'UQÀM, et Michel Arsenault, président de la FTQ.



Stéphanie Bernstein, professeure à l'UQÀM, et René Roy, secrétaire général de la FTQ.

Le Front commun fait le tour du Québec



1... 2... 3... La tournée est lancée!

Le lancement de la tournée du Front commun s'est fait dans la région de Québec - Chaudière-Appalaches, le 13 octobre. Plus de 500 personnes ont participé à l'assemblée publique. Sur la photo : le conseiller régional FTQ, Claude Maltais, Claudette Carbonneau (CSN), Serge Cadieux (FTQ) et Gilles Dussault (SISP).



Plus de 250 personnes à Gatineau

Le 27 octobre, les porte-parole du Front commun ont donné une conférence de presse en matinée et ont ensuite rencontré leurs membres à l'hôpital de Hull, au Cégep de l'Outaouais et à l'édifice Jos-Montferrand. Plus de 250 personnes ont participé à l'assemblée qui s'est tenue en soirée.



Un événement réussi à Jonquière

Les porte-parole pour la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean ont aussi profité de la tournée pour rencontrer les travailleurs et les travailleuses, le 14 octobre. Après la conférence de presse, ils ont visité des milieux de travail, dont des immeubles gouvernementaux, l'Université et l'hôpital de Chicoutimi. Plus de 300 personnes ont pris part à la soirée de solidarité.



Rassemblement au CEPSUM

Des milliers de personnes se sont réunies au Complexe sportif de l'Université de Montréal (CEPSUM), le 29 octobre, pour appuyer les revendications du Front commun.



La région de la Gaspésie les Îles-de-la-Madeleine se mobilise

Le 16 octobre, c'était au tour de la région de la Gaspésie les Îles-de-la-Madeleine de se mobiliser. La conférence de presse s'est tenue à Gaspé. Les porte-parole du Front commun ont ensuite visité différents milieux de travail, dont l'hôpital et le Cégep de Gaspé. Sur la photo : Alain Harrisson, conseiller régional FTQ Bas-Saint-Laurent-Gaspésie les Îles-de-la-Madeleine, Louis Roy (CSN) et Lucie Martineau (SISP).



Une importante mobilisation à Val-d'Or

Les porte-parole du Front commun pour la région de l'Abitibi-Témiscaminque ont profité de la tournée pour rencontrer les médias, le 13 octobre. Ils ont ensuite visité différents milieux de travail, dont une école et l'hôpital de Val-d'Or. Plus de 225 personnes ont participé à la soirée de solidarité.



400 personnes au rendez-vous à Trois-Rivières

À Trois-Rivières, une conférence de presse a été donnée en matinée. Les porte-parole ont ensuite profité du dîner pour rencontrer les travailleuses et les travailleurs à la cafétéria du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR). Ils se sont ensuite rendus au Collège Shawinigan. Plus de 400 personnes ont pris part à l'assemblée publique en soirée.



Un accueil chaleureux à Baie-Comeau

Le 15 octobre, les porte-parole du Front commun, Louis Roy (CSN), Dominique Verreault (SISP) et Alain Tessier (FTQ), ont donné une conférence de presse dans la région. Ils ont ensuite rendu visite aux travailleurs et aux travailleuses de l'hôpital et du Cégep de Baie-Comeau. Les quelque 70 personnes présentes à l'assemblée publique en soirée ont réservé un accueil chaleureux aux porte-parole du Front commun.



Un succès à Sherbrooke

Le 14 octobre, les porte-parole du Front commun ont donné une conférence de presse à Sherbrooke. Ils en ont profité pour visiter les travailleurs et les travailleuses du pavillon Argyll du centre gériatrique de Sherbrooke. Près de 400 personnes ont par la suite pris part à un grand rassemblement au Vieux Clocher.



500 personnes se rassemblent à Rimouski

Le 27 octobre, près de 500 personnes ont participé à l'assemblée publique à Rimouski. Les porte-parole ont rencontré les médias en matinée et ont ensuite visité des milieux de travail, dont le centre hospitalier et le cégep. Sur la photo : Mario Guertin (CSN), Michel Poirier (FTQ), Régine Laurent, (SISP), et Francine Lévesque, (CSN).



La tournée s'arrête en Montérégie

Le 15 octobre, la tournée s'est arrêtée dans la région de la Montérégie; de Saint-Hyacinthe, en passant par Granby et Saint-Jean-sur-Richelieu. La conférence de presse a eu lieu dans les bureaux de la FTQ à Brossard. L'assemblée d'information a réuni plus de 300 personnes en soirée.



Un rassemblement réussi à Joliette

Le 20 octobre, les porte-parole du Front commun ont rencontré les médias de la région à l'hôpital de Joliette. Plus de 230 militantes et militants ont participé à une soirée de solidarité.



Plus de 200 personnes se mobilisent à Saint-Jérôme

Le 21 octobre, la tournée du Front commun a été l'occasion pour les porte-parole de rencontrer les travailleurs et les travailleuses à la cafétéria de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. La conférence de presse a eu lieu à l'Auberge Saint-Gabriel où des infirmières, membres de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), étaient aussi réunies en instance régionale. Plus de 200 personnes ont participé à la soirée de solidarité.

FRONT COMMUN / SUITE DE LA PAGE 1

de dure épreuve compte tenu de la crise financière qui a frappé l'économie du Québec et qu'une augmentation de la masse salariale ne ferait qu'envenimer la situation.

Or, le Québec se sort beaucoup mieux de cette crise que ses voisins

des autres provinces et que plusieurs pays industrialisés.

« Le Québec s'en serait beaucoup mieux sorti si le gouvernement Charrest n'avait pas fait le choix de se priver, pour des motifs purement électoralistes, de plusieurs milliards de dollars

en accordant des baisses d'impôt aux particuliers et aux sociétés, ce qui représente aujourd'hui plus de 6 milliards en moins par année dans les coffres publics et collectifs, et bien peu dans les poches des contribuables », a répété inlassablement le confrère Michel Arseneault durant la tournée des régions et à l'occasion des rencontres avec la presse.

Michel Girard de *La Presse* s'est montré d'une agressivité sans précédent et est revenu à la charge à trois reprises, entre autres à l'émission de Joël Le Bigot du samedi matin à Radio-Canada. « Zéro ! » a-t-il dit, voici ce qu'ils méritent !

Mais qui sont donc les salariés des secteurs public et parapublic pour se mériter un tel traitement ?

« Ce sont, comme nous tous, des contribuables qui paient leurs impôts

et qui font rouler une partie de l'économie. Mais ce sont d'abord et avant tout ceux et celles qui travaillent pour et auprès de l'ensemble des autres contribuables : des jeunes enfants sur les bancs d'école, des adolescents, des citoyens, des immigrants, des malades, des handicapés, des invalides, des mourants.

« Ce sont eux qui assurent le fonctionnement de l'ensemble des services publics, allant de l'utilisation des infrastructures (routes, aqueducs, électricité...) jusqu'aux services gouvernementaux, en passant par l'éducation et la santé », a rappelé le président de la FTQ.

Et tout ça, pour un salaire moyen de 36 000 \$ par année, en tenant compte du fait que plus de la moitié d'entre eux travaille à temps partiel!

Y a-t-il de quoi fouetter un chat?

Ils ont dit...

« Puisque les Québécois font le choix de profiter de services publics étendus, ils doivent accepter de payer convenablement les gens qui les rendent. Sinon, les emplois du public seront de plus en plus occupés par les personnes les moins qualifiées. En bout de piste, c'est la qualité des services, notamment dans les réseaux de la santé et de l'éducation, qui en souffrira. »

André Pratte, *La Presse* (30 octobre 2009)

« Le gouvernement libéral doit (...) résister à la tentation de faire porter plus lourdement sur les épaules des employés de l'État le poids du retour à l'équilibre budgétaire. »

Brigitte Breton, *Le Soleil* (16 octobre 2009)

Métier : préposé à l'entretien ménager

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.



Is et elles entretiennent les édifices dans lesquels nous travaillons, écoles, bureaux, garderies, hôpitaux, comme nous entretenons nos maisons. Fenêtres, planchers, toilettes, murs, tout y passe au gré des différentes routines d'entretien, des quarts de travail de jour, de soir, de nuit, et des saisons.

Frédéric Pageau est préposé à l'entretien ménager depuis plus de quinze ans. Après avoir travaillé de nuit à l'Université de Montréal, au Collège Montmorency et au Cégep Marie-Victorin, il est, depuis plus de deux ans, sur un horaire de jour dans l'édifice Louis-Laberge sur le boulevard Crémazie à Montréal.

« Le secret dans l'entretien ménager, c'est l'équipe »

- Frédéric Pageau

« Notre système ne s'habitue jamais au travail de nuit. Après neuf années à travailler de nuit, je voulais retrouver une vie plus normale. C'est très difficile d'avoir une vie sociable quand tu travailles à l'envers de tout le monde et que tu dois dormir le jour! », explique-t-il.

Et sociable, on peut dire qu'il l'est! Juste le temps de l'interview, plusieurs pas-

sants, visiblement des habitués de l'édifice, saluent Frédéric au passage. « Il faut que tu sois sociable dans ce métier parce qu'on travaille avec le public. On croise les gens toute la journée dans les corridors, les toilettes, les ascenseurs. »

Le travail de Frédéric commence à 7 h 30 et se termine à 15 h. En plus de nettoyer les vitres de toutes les entrées de l'édifice et les toilettes de plusieurs étages, sa routine est entrecoupée de plusieurs appels d'urgence pour aller ramasser différents dégâts. « Dans l'entretien, il ne faut pas que tu aies peur de te salir les mains et il faut que tu sois prêt à tout! Ce n'est pas toujours facile, mais on a un sentiment d'utilité qui est satisfaisant », raconte Frédéric.

Bien que Frédéric soit seul à faire de l'entretien dans l'immeuble sur le quart de travail de jour, il est catégorique: « Le secret dans l'entretien ménager, c'est le travail d'équipe. »

« C'est comme une chaîne. C'est le résultat final du travail des gens de jour, de soir, de nuit et de fin de semaine qui fait en sorte que le résultat final est bon. C'est comme dans vos maisons, c'est la somme de tous les petits travaux qui font en sorte que c'est bien entretenu! »



PHOTOS MARTINE DOYON

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT !

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Maira Lebrón, une battante

MAIRA LEBRÓN EST NÉE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, PLUS PRÉCISÉMENT À MOCA, UNE PETITE VILLE NON LOIN DE PUERTO PLATA, STATION BALNÉAIRE BIEN CONNUE DES QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOISES. C'EST À DIX-SEPT ANS, APRÈS AVOIR OBTENU SON DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES, QUE MAIRA DÉCIDE DE REJOINDRE SA MÈRE DÉJÀ ÉTABLIE À MONTRÉAL DEPUIS 6 ANS.

Une intégration à l'arraché

À son arrivée à Montréal, au début des années 1980, Maira ne parle pas français et ne possède aucune expérience de travail. Commence alors, pour elle, un parcours d'intégration difficile. C'est grâce à l'aide d'une communauté religieuse que Maira amorce son apprentissage de la langue française. Riche de ses maigres connaissances de la langue française, elle intègre rapidement le marché du travail. Les petits boulots se succèdent : employée dans une usine de textile, serveuse, cuisinière dans une pizzeria, Maira trime du matin au soir et souvent la nuit et, sur le tas, améliore sa connaissance du français.

« En raison de ma méconnaissance des droits du travail, de dire Maira, comme la santé et la sécurité au travail, je me suis sentie souvent exploitée. Il m'est même arrivé de travailler sans

salaires où ma seule rémunération fut le pourboire laissé par les clients. J'ai aussi travaillé dans une entreprise où les travailleurs et les travailleuses se blessaient et ne connaissaient pas les droits et moyens à leur disposition pour leur venir en aide. Par exemple, un collègue qui travaillait à la coupe de nourriture s'est vu amputer les doigts d'une main et ignorait à ce moment-là qu'il pouvait recourir aux services et à l'aide de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). »

Aujourd'hui, quelque vingt ans après son arrivée à Montréal, Maira est maintenant mariée, maman et connaît mieux la langue française. De retour sur le marché du travail en 2002 comme préposée dans le secteur hôtelier, elle s'engage dès 2003 dans la vie syndicale active. Elle assiste alors aux assemblées où elle se sent bien accueillie. Elle s'implique comme déléguée, ce qui lui permet d'aider concrètement les collègues de travail. De formation

syndicale en formation syndicale, d'implication auprès de ses collègues, Maira devient présidente de la section locale 9400 des Métallos en 2006; poste qu'elle occupera pendant deux ans.

« Je ne peux demeurer insensible au désarroi des personnes immigrantes qui se retrouvent en difficulté en raison de leur méconnaissance de leurs droits. Je sais très bien à quel point on peut se sentir désemparé et facilement exploité dans un pays étranger quand on ne connaît pas la langue et encore moins ses droits. C'est pourquoi je milite en faveur de l'apprentissage du français comme élément principal d'une bonne intégration. En tant que membre du comité des personnes immigrantes de ma centrale, la FTQ, je crois contribuer plus concrètement



Maira Lebrón

aux objectifs que nous nous sommes donnés comme syndicaliste: accueillir et intégrer les personnes immigrantes selon nos valeurs de justice et de démocratie sociales. »

MARTINE DOYON

Le comité FTQ sur l'alcoolisme, les toxicomanies et les autres dépendances plus actif que jamais!

DEPUIS QUELQUES MOIS, LE COMITÉ FTQ SUR L'ALCOOLISME, LES TOXICOMANIES ET LES AUTRES DÉPENDANCES TRAVAILLE À UN NOUVEAU PLAN D'ACTION QUI VISE À RENDRE PLUS VISIBLE L'ENSEMBLE DES PRÉOCCUPATIONS DES SYNDICATS AFFILIÉS ET DE LA FTQ SUR CES IMPORTANTES QUESTIONS.

Ce plan d'action met en évidence les nombreuses occasions qui sont données à la FTQ et à ses membres de s'impliquer dans le domaine des dépendances et de faire valoir leurs positions et leur expertise dans l'entraide en milieu de travail. En effet, la majorité des membres du comité sont impliqués dans le vaste réseau des déléguées sociales et des délégués sociaux de la FTQ qui compte quelque 2 300 personnes dans toutes les régions du Québec.

Le comité entend continuer à participer à des recherches universitaires sur l'organisation du travail, les dépendances et le suicide, notamment pour

développer de nouveaux outils de négociation. Les membres du comité assureront un suivi plus systématique sur les nouvelles données concernant les toxicomanies et sur les nouvelles dépendances (cyberdépendance, par exemple) ainsi que sur les nouvelles thérapies.

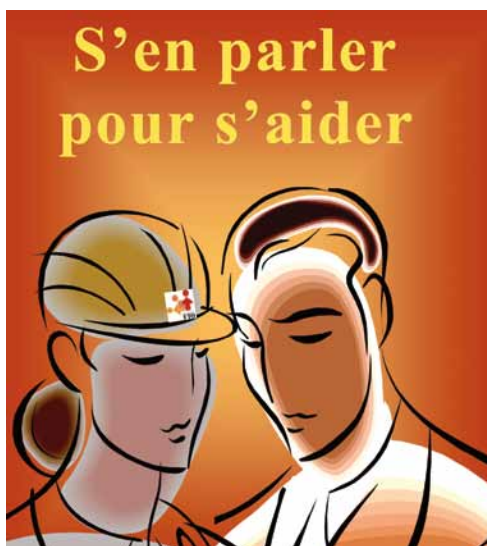
Meilleure visibilité

Le comité vous tiendra au courant de ses travaux par l'entremise de la publication régulière d'articles dans *Le Monde ouvrier* et sur le site Internet de la FTQ. Une pochette d'information est d'ailleurs en préparation à l'intention du réseau des délégués sociaux.

Le comité entend aussi profiter de différentes tribunes afin de mettre sur la place publique les importants enjeux qui concernent les dépendances. Il continuera également à assurer une présence dans les comités de concertation nationaux tels l'Association des inter-

venants en toxicomanie du Québec ou le Comité national de certification (des maisons de thérapie).

Les membres du comité profitent de l'occasion pour remercier Johanne Deschamps et Esther Désilets qui ont accompagné le comité à titre de soutien technique durant les dernières années. Bienvenue à Isabelle Coulombe, conseillère au Service de l'éducation de la FTQ, qui prend la relève.



La Semaine de prévention des toxicomanies a lieu à chaque année durant la troisième semaine de novembre. Cette année, l'affiche publiée par la FTQ, à l'initiative de la FTQ Laurentides-Lanaudière, a été distribuée à des milliers d'exemplaires dans les milieux de travail.

Le réseau d'entraide syndical de Rimouski, bien vivant!

La rencontre régionale des délégués sociaux et des déléguées sociales de la région de Rimouski, qui s'est tenue le 8 octobre dernier, a connu un vif succès. Dans le cadre de sa deuxième édition, cet événement a permis aux quelque 30 délégués et déléguées de rencontrer des personnes-ressources de la région et d'échanger des expériences.

Stéphane Roy et Michel Daigle de Centraide KRTB-Côte-du-Sud (Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques) et Centraide Bas-Saint-Laurent ont profité de l'occasion pour venir rencontrer les gens du réseau. Christiane Michaud, du Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent, a présenté le *Programme Sentinelles*, lequel a été mis en place afin d'aider à freiner le processus suicidaire chez les personnes qui souffrent et de faire renaître l'espoir chez ceux pour qui la détresse est devenue insupportable.

André Boudreau de l'organisme C-TA-C (Contre Toutes Agressions Conjugales) a présenté le programme d'aide *Pour homme seulement* qui a été mis sur pied afin d'aider les hommes qui vivent une période difficile ou une transition particulière (difficultés conjugales, perte d'emploi, isolement, etc.).

Alain Harrisson, conseiller régional de la FTQ et Gérard Bédard, coordonnateur du réseau, remercient les participantes et les participants et tiennent à souligner l'importance du réseau d'entraide syndical de la FTQ pour les travailleurs et les travailleuses de la région.

André Boudreau de l'organisme C-TA-C, Gérard Bédard, coordonnateur du réseau d'entraide syndicale, et Christiane Michaud, coordonnatrice du programme Sentinelles au Centre de Prévention du Suicide et d'Intervention de Crise du Bas-Saint-Laurent.



FRANCE ST-PIERRE

Une rencontre sur le thème de la reconnaissance au travail

La 22^e Conférence annuelle des déléguées sociales et délégués sociaux du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain a réuni quelque 170 personnes les 7 et 8 octobre dernier.

Sur le thème de la reconnaissance au travail, cet événement a été un grand succès. Michel Thibault, secrétaire général du Conseil, a ouvert la conférence; par la suite, René Roy, secrétaire général de la FTQ, a fait un discours sur le rôle de la FTQ et son implication dans la campagne Centraide. Michel Ducharme, président du Conseil, et Michèle Thibodeau-DeGuire, pdg de Centraide, se sont également adressés aux participants et aux participantes.

La soirée du 7 octobre s'est clôturée par la pré-

sentation très appréciée de Francine Burnonville, coordonnatrice du Service des déléguées sociales et délégués sociaux. Francine a mis en valeur le travail effectué au quotidien par les délégués et déléguées sociaux (DS). Elle a rendu un hommage particulier aux travailleurs et aux travailleuses qui, dans leur milieu de travail, font de la relation d'aide. «*Trop souvent, les DS interviennent dans l'ombre sans recevoir de reconnaissance pour leur travail; en effet, le dévouement qu'ils mettent à soutenir leurs confrères et consœurs est incalculable. Leur rôle est simple en apparence, mais il demande des compétences bien spécifiques et beaucoup d'énergie.*»

La journée du 8 octobre a débuté par une présenta-

tion du Dr Michel Vézina, de l'Institut national de santé publique. Ce dernier a parlé de l'importance de la reconnaissance au travail, de l'estime et du respect des travailleurs et des travailleuses. Omar Aktouf, psychologue et professeur aux Hautes études commerciales, a fait une présentation sur la signification de ce qu'est un être humain au travail et comment la reconnaissance est essentielle à l'estime de soi et à sa dignité.

Merci Francine!

En 2010, Francine Burnonville prendra sa retraite après plusieurs années de loyaux services au sein du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain. Nous lui souhaitons une bonne retraite.



SYLVIE MAJEAU

Quand tout le monde met l'épaule à la roue pour sauver une entreprise régionale

Au moment où un litige entre Tembec et Précibois compromettait un projet de modernisation de l'usine de deuxième transformation du bois dans la municipalité de Barraute, la FTQ en Abitibi-Témiscamingue est intervenue publiquement dans le dossier.

Le Conseil régional FTQ a dénoncé publiquement le fait qu'une entreprise multinationale de la taille de Tembec, par son intransigeance et l'entêtement de certains de ses dirigeants, mette en danger une entreprise régionale qui, malgré toutes les difficultés vécues par le secteur forestier depuis plusieurs années, a réussi à maintenir environ 40 emplois (SCEP) dans une municipalité d'environ 2000 habitants. Ce projet de modernisation, en plus de maintenir des emplois, permettra d'en créer des nouveaux et de bien rémunérer ces travaux dans une région durement touchée par la crise forestière. Le Fonds de solidarité FTQ, de même que le Fonds régional de l'Abitibi-Témiscamingue, font partie des organisations qui ont cru dans cette entreprise et dans ce projet, et ce, suffisamment pour y injecter 1,75 million \$.

Soulignons que l'entente qui est survenue dans le litige entre Tembec et Précibois, a même permis de faire de Tembec un partenaire dans ce projet de modernisation. Bravo!

UN NOUVEAU LOGO POUR LE RRFs-FTQ



Le Régime de retraite par financement salarial (RRFS) se dote d'un nouveau logo. Reprenant de façon stylisée la flèche rouge de la FTQ, le nouveau logo identifie clairement les origines du RRFs-FTQ.

Ce nouveau régime de retraite permet aux syndicats affiliés, qui n'ont pas accès à un régime de retraite à prestations déterminées, d'avoir accès à un meilleur régime de retraite. Il a été créé en 2008 et il compte aujourd'hui plus de 1 200 membres provenant des différents syndicats de la FTQ.

Pour plus de renseignements, consultez le portail Internet de la FTQ, section RRFs : www.ftq.qc.ca

RÉGIME DE RETRAITE PAR FINANCEMENT SALARIAL - FTQ

Solidarité américano-allemande

Depuis plus de cinq ans, le Syndicat des Métallos et IG Metall, un important syndicat allemand, tissent des liens de solidarité. Ce programme d'échanges s'inscrit en droite ligne dans la volonté des Métallos d'accroître la collaboration avec des syndicats de partout dans le monde. De ces liens découle une force de frappe plus importante.

Cet automne, c'était au tour des Métallos québécois d'accueillir une délégation de six syndicalistes allemands d'IG Metall, des collègues américains du Syndicat des Métallos du District 1, du siège social de Pittsburgh ainsi qu'un confrère de Hamilton. Guy Farrell, adjoint au direc-

teur du district 5, et Stéphane Néron, permanent, ont reçu cette délégation à la mi-octobre, organisant plusieurs séances de travail autour d'enjeux communs aux deux organisations.

En compagnie du responsable de l'acier aux États-Unis, Dave McCall, les syndicalistes allemands ont notamment visité l'aciérie d'ArcelorMittal (AM) à Contrecoeur et rencontré les travailleurs qui mènent la bataille pour obtenir un laminoir à poutrelles. Ces derniers ont invité les Allemands à plaider eux aussi en faveur d'un laminoir à poutrelles auprès de la haute direction d'ArcelorMittal en Europe.

Neuf métallos provenant des mines d'ArcelorMittal sur la Côte-Nord ont aussi participé aux échanges, question de se préparer aux négociations imminentes avec leur nouvel employeur ou de partager leurs points de vue sur les pratiques de gestion d'AM.

La délégation s'est par ailleurs rendue à Ottawa, où elle a rencontré des députés du Bloc Québécois et du Nouveau Parti démocratique. Les participants ont profité de l'occasion pour aller piqueter avec les confrères en grève de l'Alliance de la fonction publique du Canada, au Musée de la civilisation, à Ottawa.



La délégation des Métallos et d'IG Metall en visite à la FTQ.

LA FTQ AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CSI À BERLIN

Des enjeux planétaires !

AU DÉBUT OCTOBRE, LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, MICHEL ARSENAULT, A PARTICIPÉ À LA RÉUNION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE (CSI) QUI SE TENAIT À BERLIN, EN ALLEMAGNE. LE CONSTAT QUI EN EST RESSORTI EST QUE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE QUÉBÉCOISE N'EST PAS PARTICULIÈREMENT DIFFÉRENTE DE CELLE DE NOS CONFRÈRES ET CONSŒURS DU RESTE DE LA PLANÈTE.

En effet, la majeure partie des discussions ont été axées sur la crise économique et son impact dévastateur sur les emplois et les revenus. Le Conseil général a entériné des propositions de nouvelles actions dans le cadre du suivi des réunions avec les dirigeants du G20 et du Sommet de Pittsburgh. On y trouve notamment, des mesures de relance budgétaire et monétaire visant à créer des emplois décents, la promotion des questions liées au travail et du rôle de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans la gouvernance internationale, des actions particulières destinées à soutenir les pays en développement, une réforme et réglementation financières efficaces, des investissements et des mesures de « transition juste » à l'appui de la tran-



Michel Arsenault, président de la FTQ, entouré de Michael Sommer, secrétaire général de la centrale syndicale allemande DGB, et de la chancelière allemande, Angela Merkel.

sition vers une économie à faibles émissions de CO₂. Le Conseil général a également mis les touches finales aux préparatifs de la CSI du Sommet sur le changement climatique, qui se tiendra en décembre, à Copenhague.

La CSI a profité de son passage à Berlin pour demander à la chancelière allemande de défendre le point de vue syndical lors des prochains sommets internationaux.

LA JOURNÉE MONDIALE DU TRAVAIL DÉCENT SOULIGNÉE DANS 110 PAYS

Le Conseil général a souligné la deuxième Journée mondiale pour le travail décent, le 7 octobre. Plus de 460 événements, auxquels ont pris part plusieurs centaines de milliers de personnes, ont été organisés dans plus de 110 pays pour marquer cette Journée mondiale.

Au Québec, cette journée a été marquée par une sortie publique conjointe des présidences de la FTQ, CSN et CSD sur les mérites du syndicalisme ainsi que par des événements intercentrales dans diverses régions du Québec. Ce fut l'occasion de souligner que, contrairement à ce qui est avancé par un certain discours, les études sérieuses montrent que des organisations syndicales fortes, tant dans les entreprises que dans la société, loin d'être un frein au développement économique et social, favorisent la productivité, un meilleur partage de la richesse et une plus grande équité sociale.

Allô? Hydro-Québec?

Les temps d'attente au téléphone sont interminables à Hydro-Québec et les clients risquent de poireauter encore plus longtemps puisque l'entreprise a décidé de licencier 250 travailleurs, surtout des femmes, de son service à la clientèle et du service de recouvrement. Début novembre, le Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec (SCFP 2000) riposte avec une campagne de sensibilisation dans les journaux et les stations de radio partout au Québec.

Leur cause a même trouvé écho à l'Assemblée nationale où les députés François Rebello et Sylvain Gaudreault ont posé des questions à la ministre responsable d'Hydro-Québec. D'ailleurs, une délégation de syndiqués qui risquent de perdre leur emploi a réussi à s'entretenir longuement avec la ministre Nathalie Normandeau pour lui expliquer combien le service à la clientèle va souffrir si la société d'État les licencie.



Vous n'avez pas encore invité l'équipe de « Travaillons ensemble » ?



Depuis plusieurs mois, l'équipe du projet « TRAVAILLONS ENSEMBLE » sillonne le Québec pour parler de l'intégration et du maintien en emploi des personnes handicapées. Plusieurs syndicats affiliés à

la FTQ ont ainsi pu connaître les différents services que le projet *Travaillons ensemble* peut offrir pour les soutenir dans l'embauche ou le maintien en emploi des personnes handicapées.

Comment les rencontrer?

Un colloque, un congrès, une réunion d'équipe, cette rencontre peut s'inscrire dans toutes sortes d'activités. Prévoyez environ une heure pour la présentation, suivie d'une période de questions.

Et si l'on se fie aux commentaires reçus jusqu'à maintenant, vous ne serez pas déçus!

Pour plus de renseignements sur le projet *Travaillons ensemble*, consultez le portail Internet de la FTQ : www.ftq.qc.ca, section *Personnes handicapées*.

PROJET DE LOI 16 SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

La FTQ dénonce le processus de consultation

Invitée à la dernière minute à réagir au projet de loi 16, la FTQ a vivement déploré le court délai imposé par le gouvernement pour présenter sa position et s'est adressée, le 8 octobre dernier, aux parlementaires par le biais d'une lettre-mémoire.

Pour la FTQ, le projet de loi, qui semble d'ailleurs être mort au feuilleton, était inutile et n'apportait rien de plus que ce qui est déjà en place. La FTQ reprochait au projet de loi de ne pas cibler le bon débat et réitérait dans sa lettre que l'irritant majeur demeure la place de la religion dans l'espace public, et donc la nécessité de faire le débat sur la laïcité de la société québécoise. Enfin, la centrale rappelait que la place des femmes dans la société québécoise n'est pas négociable. Pour toutes ces raisons, la FTQ demandait que le projet de loi soit retiré.

Vous pouvez consulter la lettre de la FTQ, sur le portail Internet, section *Publications* (mémoires 2009).



Notre histoire syndicale

UN PETIT COUP D'ŒIL DANS LE RÉTROVISEUR... Village Bougie, P.Q.

«...LES MONTRÉLAIS, DÉSIREUX DE RESPIRER EN ÉTÉ L'AIR PUR DE LA CAMPAGNE, TOUT EN RESTANT À DEUX PAS DE LA VILLE, VIENNENT CHERCHER DANS LE NOUVEAU VILLAGE (DE VILLERAY) LE REPOS, LA TRANQUILLITÉ ET PAR CONSÉQUENT LE BONHEUR...»

(LA PRESSE, MARS 1902)

Vues plongeantes sur l'histoire

Le dos au mur de l'une ou l'autre des tours du complexe FTQ, le nez collé sur l'autoroute Métropolitaine, bien difficile de croire que cette vision bucolique du Village Bougie se serait offerte à nous il y a cent ans. Le Vieux Gustave se propose de vous amener en promenade dans le temps autour du complexe FTQ du boulevard Crémazie à Montréal et de vous offrir quelques souvenirs picturésques.

Un carrefour achalandé

Oubliez le coin Crémazie et Lajeunesse. Vers 1900, nous sommes au coin de la Petite Côte Saint-Michel (Crémazie) et de la Montée du Sault-au-Récollet (Lajeunesse), la jonction de deux voies importantes à l'époque. Nous sommes dans la partie nord du village de Villeray, qui sera annexé à Montréal en 1905.

Où s'élève aujourd'hui l'église Saint-Alphonse d'Youville, se trouvait l'Hôtel Bougie, érigé en 1872, qui donna son nom au Coin Bougie, puis au Village Bougie. C'est non seulement un arrêt fort apprécié des cultivateurs en route de l'île Jésus (Laval) vers les marchés de Montréal, mais aussi un lieu de destination vacances couru à l'époque.

Le «Chemin du Sault» appartient à la Montreal Turnpike Trust, et les usa-



La Ferme provinciale pour les vieillards annonce son ouverture pour avril 1904 dans l'ancien hôtel Vervais, au «milieu de vastes vergers et de spacieuses terres agraires». Elle entend offrir un hébergement de 36 chambres aux «pauvres vieillards malades et quints». On trouve parmi les philanthropes de l'œuvre M. J. Griffith, secrétaire-trésorier du Congrès national des métiers et du travail du Canada, récemment constitué en 1902 par les syndicats nationaux expulsés du CMTC cette même année. Mais il y a peut-être une attrape: «Les vieillards qui recevront l'hospitalité de l'établissement essayeront par reconnaissance à se rendre utiles en travaillant à la culture de ces terrains et aux récoltes de l'automne». Trop «quintoux» s'abstenir!

gers doivent payer un droit de passage pour l'emprunter, tout comme pour le pont Viau où l'on accède par la rue Saint-Hubert à l'époque du vieux pont en acier de la Dominion Bridge, en usage de 1887 à 1930. Pour le traverser, il en coûtait 25¢ pour une calèche, une somme énorme en ces temps-là!

Le tramway dessert le coin depuis 1893, et l'Hôtel Bougie, devenu Hôtel Vervais, abrite sa station d'alimentation électrique.



L'Hôtel Vervais en 1908 est encore à vendre. Il semble donc que l'aventure de la Ferme pour les vieillards n'ait pas fait long feu! On note que la propriété fait un bon 5 arpents, avec de «superbes vergers». On voit bien ici son architecture qui le rend facilement identifiable, même transformé en école et en église.

Encore aujourd'hui, l'autoroute Métropolitaine suit exactement le tracé de la Petite Côte Saint-Michel d'antan.

Les étranges destinées de l'Hôtel Vervais

Ce ne sont pas les hôtels qui manquent sur le Chemin du Sault! Outre l'Hôtel Bougie-Vervais, on trouve à son extrémité nord les hôtels Péloquin et Marcotte, ce dernier disparaissant seulement dans les années 30 pour laisser place à l'actuelle caserne de pompiers n°35.

Trop d'hôtels pour si peu d'âmes? Dès 1900, le curé Morin, de la paroisse Saint-Édouard, demande au Conseil municipal d'interdire la vente d'alcool sur le territoire de Villeray... en vain! Faut dire que le conseil municipal avait d'autres chats à fouetter, la petite ville s'étant si lourdement endettée qu'elle dut voter un règlement contrai-

gnant les résidents à travailler gratuitement à l'aménagement des rues et des trottoirs!

Tour à tour, l'hôtel Vervais servira de relais pour les «p'tits chars», de maison pour vieillards nécessiteux en 1904 sous le nom de *Ferme provinciale pour les vieillards*, pour être revendue en 1908 aux Rédemptoristes afin de servir d'école et d'église jusqu'en 1921.

Une école Saint-Gérard qui... reverdit

On peut voir du complexe FTQ l'école primaire Saint-Gérard, rue Berri, construite en 1924, et pour laquelle la FTQ et le Fonds de solidarité ont recueilli des fonds pour l'embellissement de la cour d'école, la création d'un espace «classe verte» et la plantation d'arbres et de vivaces.

Et parmi ces arbres, il y a un pommier.. un doux clin d'œil aux magnifiques vergers qui entouraient alors l'hôtel Vervais il y a cent ans!

Enfin, pour l'anecdote, un petit mot sur l'école elle-même.

L'école Saint-Gérard a été conçue, comme plusieurs autres écoles de Montréal, par l'architecte Irénée Vautrin. Député libéral, il présenta à deux reprises, en 1930 et en 1931, un projet de loi sur le vote des femmes. Mais c'est comme ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries qu'il immortalisera son nom avec l'expression «les culottes à Vautrin», alors qu'il fut ridiculisé par le chef de l'opposition, Maurice Duplessis devant le Comité de comptes publics

pour s'être payé une paire de «culottes de cheval» avec l'argent du ministère pour visiter des colons en Abitibi. On avait l'éthique drôlement rigoureuse à l'époque!

Et pour terminer... la Métropolitaine: une «horreur!»

En 1951, Montréal reprend l'idée d'un boulevard métropolitain pour compléter la partie ouest déjà réalisée dans les années 30 et 40. Mais cette fois-ci, on prévoit que trois milles du boulevard seront construits en voie élevée, ce qui soulève une vive polémique.

Des citoyens de Saint-Alphonse et de Saint-Simon-Apôtre s'y opposent, tout comme l'Association des hommes d'affaires du Nord. On parle de qualité de vie, de bruit, de pollution et même d'horreur!

Mais il y a un problème de circulation automobile à résoudre, particulièrement pour faciliter les liaisons avec Dorval. Parmi les défenseurs du projet, il y a bien sûr le maire Jean Drapeau et le président du Comité exécutif, Pierre Desmarais. Mais il y a aussi le bouillant conseiller Louis Laberge qui se jette dans la mêlée:

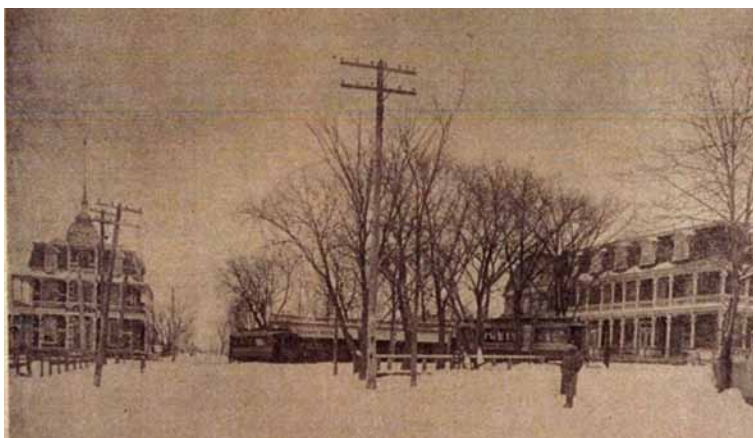
«Je comprends que dans l'intérêt de la majorité, il faut parfois sacrifier l'intérêt de la minorité. C'est la démocratie. Toutes les querelles qui peuvent s'élever sur cette question ne sont que des retardements. Si l'on cessait de s'arrêter à des considérations individuelles et minoritaires, Montréal ne serait peut-être pas vingt-cinq ans en arrière», de rapporter *Le Devoir* du 5 juin 1957.

Enfin, le lendemain 6 juin 1957, le conseil municipal vote finalement les budgets pour la réalisation de la *Voie élevée*, juste après que Louis Laberge eut élevé la voix!

Pour les curieux et les curieuses...

Si vous voulez en connaître un peu plus sur notre environnement urbain immédiat, il faut lire *Villeray: une traversée du siècle*, une publication de l'Association des locataires de Villeray (ALV), disponible dans quelques librairies du quartier au coût de 5 \$, ou encore en contactant l'ALV au 514 270-6703.

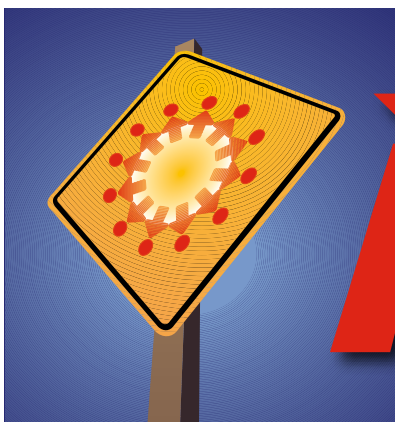
Le Vieux Gustave



Les «p'tits chars» de la Montreal Park and Island Railway desservent la ligne «Sault-au-Récollet», aussi nommée la Back River Line et on les voit ici passant devant l'hôtel Vervais en 1896.



Vue prise du clocher de l'église Saint-Alphonse dans les années 30. On y voit bien le pâté de maisons sur lequel s'édifie aujourd'hui le 545 Crémazie, siège social du FSTQ. La porte d'entrée de l'actuel édifice et celle de l'immeuble d'alors sont à la même place, angle Crémazie et Lajeunesse... mais à l'époque, c'était l'entrée d'un salon mortuaire! Avis aux superstitieux.



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2009

L'indépendance du représentant à la prévention

La Commission des lésions professionnelles (CLP) a rendu, le 6 novembre dernier, une décision répondant à la question : « *Un représentant à la prévention a-t-il l'obligation de rendre compte à son employeur de ses activités?* ». Dans la décision ID Biomedical et SCFP-3783 (CLP 358767-31-0809), la juge administrative Guylaine Tardif est venue rectifier l'interprétation faite par la Révision administrative du Règlement sur le représentant à la prévention dans un établissement. Au paragraphe 38 de la décision, elle écrit : « *De l'avis de la soussignée, la demande par l'employeur de production de rapports détaillés des activités auxquelles se livre le représentant à la prévention dans un contexte normal où aucun abus n'est allégué équivaut à une ingérence de l'employeur que ne tolère pas la loi.* »

Le paragraphe 39 de la décision stipule que « *Qui plus est, le représentant à la prévention agit pour et au bénéfice des travailleurs de l'établissement de l'employeur et non pour le compte de l'employeur. S'il a des comptes à rendre, c'est au travailleur et non à l'employeur.* »

Au paragraphe 40, elle précise que « *Le représentant à la prévention pourra collaborer et agir de concert avec les conseillers en prévention à l'emploi de l'employeur s'il le souhaite. En ce cas, il ne doit pas cependant amputer les heures de libération dont il dispose en vertu du règlement. Il appartient au représentant à la prévention de déterminer en toute indépendance les priorités ainsi que les activités et les démarches qu'il y a lieu de faire dans le cadre de sa fonction. L'employeur ne peut imposer au représentant de la prévention les priorités qu'il s'est lui-même fixées.* »

Notons qu'il y a peu de décision traitant de cette question, fréquemment soulevée par les employeurs.

Réflexion approfondie sur la prévention

QUELQUE 150 MILITANTES ET MILITANTS DE TOUS HORIZONS ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE LA RENCONTRE FTQ DES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS EN PRÉVENTION LES 1^{ER} ET 2 OCTOBRE DERNIER À TROIS-RIVIÈRES. CETTE RENCONTRE ANNUELLE, ORGANISÉE PAR LE SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE LA FTQ, A PERMIS AUX PERSONNES PRÉSENTES D'APPROFONDIR LEUR RÉFLEXION SUR LA PRÉVENTION ET L'ÉLIMINATION À LA SOURCE DES RISQUES LIÉS AU TRAVAIL.

Cette réflexion a été alimentée, notamment, par une brochette de conférenciers dont Serge Bouchard, anthropologue bien connu, Diane Berthelette de l'Université du Québec, Tony Leroux de l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal et Jean Dussault, directeur du Service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ.

Les conférenciers y ont traité respectivement des liens entre l'homme et le travail, des outils de mesure de l'efficacité des programmes de prévention, de la réduction du bruit en milieu de travail et enfin de ce que devrait contenir un véritable programme de prévention. La rencontre a suscité des échanges entre

intervenants de milieux très variés et plusieurs se feront un devoir d'y participer à nouveau.



Le directeur général de la FTQ-Construction, Richard Goyette, l'anthropologue, Serge Bouchard, et le directeur du Service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ, Jean Dussault.

La rencontre a suscité des échanges entre intervenants de milieux très variés et plusieurs se feront un devoir d'y participer à nouveau.



PHOTOS GÉRARD PAQUETTE

Enjeux juridiques des troubles musculo-squelettiques

DANS LA REVUE *PISTES* (www.pistes.uqam.ca), ÉDITION DE NOVEMBRE 2009, ON RETROUVE SOUS LA SIGNATURE DE M^{ME} KATHERINE LIPPEL UN ARTICLE TRÈS INTÉRESSANT SUR LES RÈGLES RELATIVES À L'INDEMNISATION ET À LA PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS).

On nous rappelle que depuis des décennies la réglementation québécoise en santé et sécurité du travail traite d'ergonomie sans le dire. En effet, six articles du Règlement sur la santé et la

sécurité du travail (RSST) sont regroupés sur le thème *Mesures ergonomiques particulières*, soit les articles : 166 (manutention), 167 (travail dans des piles), 168 (niveau de travail), 169 (position), 170 (chaises et bancs) et 171 (période de repas).

Malgré le fait qu'ils existent depuis très longtemps, ces articles sont toujours l'objet de débats devant les tribunaux, principalement parce que les employeurs soutiennent qu'en l'absence de danger, ils ne devraient pas recevoir application. Ce type d'argument est parfois bien reçu par la CLP saisie de contestations relatives à

des avis d'inspecteurs, mais il est toutefois rejeté par la Cour du Québec.

Quant à l'article 51 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), il élargit la marge de manœuvre de l'inspecteur qui souhaite intervenir pour prévenir les TMS. Il établit clairement qu'il n'est pas nécessaire de démontrer la violation d'une obligation réglementaire pour justifier l'émission d'un avis de correction.

Réglementation en matière d'ergonomie ailleurs au Canada

Au Canada, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont adopté des règlements

visant à encadrer le processus de prévention des TMS. De même, le gouvernement fédéral a modifié le *Règlement canadien sur la santé et la sécurité du travail* pour y intégrer, à son chapitre 19, plusieurs mesures visant le même objet.

Lorsque l'on sait qu'environ 40 % des coûts d'indemnisation des lésions professionnelles sont générés par TMS, il est d'autant plus important de baliser les mesures de prévention de ce type de lésions. Nous vous invitons donc à consulter l'ensemble de l'article.

La boule de cristal

Qui n'a pas rêvé un jour de posséder une boule de cristal pour connaître l'avenir? Dans le dossier de la santé et de la sécurité du travail, nous avons cette chance. En effet, ce sont souvent les milieux scientifiques ou médicaux qui nous ont permis d'entrevoir les milieux de travail du futur, d'en connaître les conditions d'exercice et de prévoir de quoi souffriront les personnes en emploi. L'image est parfois brouillée, mais nous pouvons tout même avoir une bonne idée de ce qui nous guette. À preuve, c'est au début des années 1980 que la FTQ a commencé à se préoccuper des problèmes de santé mentale liés à l'organisation du travail après que la communauté universitaire québécoise ait mis cette problématique sur la sellette.

Aujourd'hui, les personnes qui assurent cette vigie nous préviennent que, tout comme ceux liés à l'environnement et à l'alimentation, les cancers causés par le travail occuperont une place de plus en plus importante. Qu'ils soient dus à la présence de contaminants chimiques ou de radiations, aux effets métaboliques des horaires atypiques ou à l'utilisation de nanoparticules, les résultats sont les mêmes; des individus seront malades et d'autres décéderont à cause de leur travail. Il est plus que temps d'agir et de prévenir l'apparition de ces cancers. Le nombre d'organismes dédiés à la recherche en SST est impressionnant et pour connaître l'objet des études qu'ils ont réalisées et ainsi savoir lesquelles s'appliquent à notre milieu de travail, on peut aisément consulter leurs sites Internet.

Trop de corporations aveuglées par les profits à court terme ne se préoccupent pas de voir venir cette situation pourtant inexorable. Ces employeurs préfèrent gérer les lésions professionnelles à court terme plutôt que de participer à l'identification et à l'élimination à la source des dangers associés à la présence des causes de cancer.

Tout être humain ne devrait-il pas faire en sorte que nous puissions enfin cesser de perdre notre vie en voulant la gagner?

Les débardeurs veulent travailler en toute sécurité

UNE NOUVELLE ALLIANCE A VU LE JOUR LE LONG DU SAINT-LAURENT. LES SYNDICATS DES DÉBARDEURS AFFILIÉS AU SCFP ONT FORMÉ UNE COALITION EN VUE D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SUR LEURS LIEUX DE TRAVAIL. LE 17 NOVEMBRE DERNIER, LES SYNDICATS DES PORTS DE MONTRÉAL, QUÉBEC, SOREL, TROIS-RIVIÈRES ET BÉCANCOUR SE RÉUNISSAIENT POUR LA QUATRIÈME FOIS AFIN DE PRIORISER LES DOSSIERS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AVANT DE LES FAIRE CHEMINER DANS LES COMITÉS LOCAUX.



Le 28 août 2009 à Trois-Rivières.

Cette nouvelle coalition a déjà effectué une opération concertée de visibilité le 15 octobre. Les débardeurs québécois ont alors lancé un cri du cœur : les accidents se multiplient sur leurs lieux de travail et les patrons font la sourde oreille. Toute la journée, des dizaines de membres du SCFP des cinq plus grands ports du Québec ont porté un chandail noir, couleur de deuil, pour symboliser la menace qui plane chaque jour sur leur vie et leur santé.

Des événements en cascade

Au cours des trois dernières années, les débardeurs ont constaté un accroissement des accidents liés à la sécurité. Par exemple, un jeune travailleur a eu la jambe sectionnée par un câble au port de Bécancour en décembre 2007. De plus, à Trois-Rivières depuis 2007,

on a relevé une douzaine d'accidents sérieux : entorses, blessures au cou ou au dos, hernies, lacerations, contusions, mains ou doigts écrasés.

À Sorel, même réalité, mêmes types d'accidents, et d'autres encore : doigts sectionnés, blessures au crâne ou à la jambe. À Montréal, en février 2008, un débardeur s'est retrouvé suspendu à un conteneur à plus de 60 pieds dans les airs, il s'en est heureusement sorti indemne.

Un laisser-aller inquiétant

À Montréal toujours, le syndicat dénonce aussi l'absence d'un plan de circulation et de délimitation des zones à risque. Plusieurs fois par année, des conteneurs de cinq tonnes tombent d'une hauteur de plus de 25 pieds à cause des bourrasques de vent. Selon le syndicat, l'em-

Les débardeurs québécois ont alors lancé un cri du cœur : les accidents se multiplient sur leurs lieux de travail et les patrons font la sourde oreille.

ployeur ne prend aucune précaution à cet égard car, jusqu'à maintenant, cela n'a pas fait de victime...

Enfin, à Québec, les syndiqués se plaignent de devoir travailler en présence de matières dangereuses ou cancérogènes sans que toutes les précautions ne soient prises. Citons par exemple, le nettoyage trop rare des filtres des masques à gaz, l'absence de sas ou de douches conformes, la présence dans l'environnement de matières toxiques volatiles.

« La situation se dégrade et on ne sent, dans la plupart

des ports, aucune volonté de redresser la barre pour offrir aux débardeurs des conditions de travail sécuritaires, lance Michel Bibeault, directeur adjoint du SCFP au Québec. Sinon, on se renvoie la balle en se chicanant sur qui est le véritable employeur. C'est très préoccupant. »

Un employeur qui tente d'imposer le silence

La situation la plus scandaleuse pour le SCFP, c'est au port de Québec qu'on la retrouve. Deux représentants en santé-sécurité du syndicat ont subi des représailles de la part de l'employeur. L'un d'eux a été suspendu pour près de trois mois et l'autre a été carrément congédié. « On ne peut tolérer que des militants syndicaux soient punis parce qu'ils tentent d'assurer la sécurité de leurs collègues. Ces travailleurs et travailleuses exercent un métier exigeant et dangereux. Les dangers inhérents à cette profession doivent entraîner l'obligation de mettre en place les précautions qui s'imposent pour le bien-être des travailleurs », a conclu Lucie Levasseur, présidente du SCFP-Québec.



Le 15 octobre 2009 à Québec.

Le mouvement syndical récompensé au Gala Arc-en-ciel 2009

Le 19 octobre dernier, la FTQ, la CSN et la CSQ et leur comité de défense des droits des gais et lesbiennes se sont vu décerner le prix spécial du jury du Conseil québécois des gais et lesbiennes (CQGL) dans le cadre du Gala Arc-en-ciel 2009. Ce prix souligne la contribution exceptionnelle des trois centrales syndicales à la défense et à la promotion des droits et libertés des personnes gais, lesbiennes, bisexuelles et transsexuelles.

La responsable politique de ce dossier et vice-présidente de la FTQ, la conseillère Lucie Levasseur, et les membres du comité des droits des gais et lesbiennes de la FTQ, Line Blackburn et Richard Hurteau, étaient présents pour recevoir cet honneur.

Félicitations à tous les membres du comité!



La responsable politique de ce dossier et vice-présidente de la FTQ, Lucie Levasseur.

Journée de réflexion sur les assurances collectives

La FTQ vous invite à une journée de réflexion sur les assurances collectives, le 20 janvier prochain, à l'Hôtel Gouverneur de l'île Charron. Dans un contexte d'augmentation importante des coûts, de menace de privatisation de certains services de santé et de la charge des employeurs pour plafonner ou réduire les avantages reliés aux assurances collectives, cette journée se veut un lieu d'échange et de réflexion afin de soutenir l'action des affiliés au niveau de la négociation et de leur permettre d'avoir un plus grand contrôle sur leurs régimes.

Pour vous inscrire, consultez le portail Internet de la FTQ : www.ftq.qc.ca ou contactez Manon Fournier au Service de l'éducation de la FTQ, au 514 383-8039.

Le conseiller régional FTQ en Estrie copréside la campagne Centraide

Le Conseil régional FTQ Estrie est heureux d'annoncer la nomination du confrère Ricky Lewis, conseiller régional FTQ, à la coprésidence de la campagne de souscription de Centraide Estrie.



La collaboration entre Centraide et la FTQ en Estrie remonte au début des années 80. Centraide Estrie est partenaire avec Centraide Mauricie et Centraide Centre-du-Québec afin de financer la coordination du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales depuis 1994.

Cette belle complicité s'étend à plusieurs milieux de travail de la région qui participent à la mise sur pied d'une campagne année après année. Plusieurs membres de la FTQ en perte d'emploi, en mise à pied ou temporairement en difficulté utilisent les services offerts par les organismes partenaires de Centraide. En aidant ces organismes par des campagnes de souscription, nous pouvons aider à changer les choses.

Merci Ricky!

SANTÉ : UNE LUTTE À POURSUIVRE

Le Conseil général du 20 octobre dernier a adopté une résolution dans le cadre de sa campagne contre la privatisation du système de santé.

La FTQ a réitéré sa conviction qu'il est possible d'apporter des solutions publiques efficaces aux problèmes auxquels fait face notre système de santé, comme en fait foi la deuxième vidéo sur la privatisation du système de santé disponible à la FTQ.

Plus particulièrement, la FTQ appelle tous ses syndicats affiliés à prendre position et à faire les représentations qui s'imposent pour promouvoir :

- ▼ la mise sur pied de cliniques publiques de première ligne;
- ▼ la gestion centralisée des listes d'attente;
- ▼ la formation axée sur la médecine familiale plutôt que sur la médecine spécialisée;
- ▼ l'informatisation intégrée des dossiers médicaux;
- ▼ la réorganisation nécessaire du travail et des services.

La FTQ sonne également la sonnette d'alarme vis-à-vis l'extension de la couverture de l'assurance privée pour des soins et services actuellement assurés par le régime public. Elle croit également opportun de sensibiliser chacun de nos employeurs à cette réalité qui pèsent de plus en plus sur les relations de travail.

Le texte intégral de cette résolution est reproduit dans la page *Campagne santé* du site Internet de la FTQ. Des copies de la vidéo peuvent être commandées auprès du Service des communications.

LES MOTS QU'IL FAUT

Œuvrer / Travailler

Utiliser le mot œuvrer dans le sens de « travailler », « exercer », « pratiquer » ou « intervenir » constitue une impropriété, ce mot étant vieilli et littéraire. En effet, autrefois, œuvrer voulait dire « travailler », mais de nos jours, le mot œuvrer veut dire « travailler à quelque chose de noble ». Si un salaire est perçu, on doit employer **travailler** et non œuvrer.

Emploi fautif : Il œuvre sur un nouveau livre.

Emploi correct : Il travaille sur un nouveau livre.

Source : l'ASULF

UN NOUVEAU POSTE À L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

David Maden est entré en fonction au Service de l'intégration des personnes immigrantes à la fin d'octobre. Il s'agit d'un nouveau poste créé afin de répondre aux préoccupations soulevées en matière d'intégration lors du 27^e Congrès de la FTQ en 2007.

Membre de la section locale 149 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) depuis 1992, David a milité syndicalement à titre de secrétaire archiviste à partir de 1999 et de président de sa section locale dès 2002. Il a siégé à plusieurs comités de son syndicat aux niveaux local et national. Soucieux de parfaire ses connaissances, David est retourné aux études à temps partiel, complétant ainsi un baccalauréat et il poursuit actuellement une maîtrise en relations industrielles. Ces connaissances lui ont permis de s'outiller pour devenir plaideur à la CLP depuis 2006.

Un parcours cosmopolite

Né en Pologne, David a vécu à Cuba dès son jeune âge, jusqu'à 1986. Il est arrivé au Québec en 1991 à la suite d'un séjour en Pologne et en Suède dans le cadre de ses études en génie électronique. Depuis 1992, il a travaillé chez Goodyear Canada Inc., aujourd'hui Technologies Veyance Canada à Québec.

Bienvenue David!



ISABELLE GAREAU

L'AFPC lance la Chaire Nycole Turmel

C'est avec un plaisir immense que les dirigeants de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) ont assisté au lancement, le 9 novembre dernier, de la Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques à l'UQAM.

Nycole Turmel a été présidente de l'AFPC durant les années 2000 à 2006. Elle a su se démarquer comme étant une militante syndicale sans égal. Encore impliquée au Fonds de solidarité de la FTQ et à la Ville de Gatineau, les femmes du Canada se rappellent surtout le combat victorieux qu'a mené M^{me} Turmel durant sa présidence de l'Alliance en faveur de l'équité salariale.

Cette nouvelle Chaire a pour objectif principal l'élaboration de recherches sur les innovations politiques et sur les espaces publics dans les Amériques. Elle vise à favoriser la discussion et le débat public ainsi que le développement de nouveaux modèles d'intervention.

Nancy Thede, professeure au Département de science politique de l'UQAM est la première titulaire de la Chaire. Elle sera épaulée par une équipe chevronnée alliant expérience et jeunesse afin de favoriser un environnement dynamique de création de savoir.

La création de la Chaire s'inscrit dans l'engagement social et politique de l'AFPC. Depuis plusieurs années, l'AFPC tend à s'imposer en tant qu'acteur social de premier plan auprès de la communauté et des instances politiques.

Cette incursion dans le domaine de la recherche universitaire n'est pas non plus étrangère à la percée majeure qu'a effectuée l'AFPC dans le

secteur universitaire. Depuis quelques années, c'est plus de 15 000 nouveaux membres employés des universités québécoises qui ont joint les rangs de l'AFPC.



Diane Veilleux, directrice générale de la Fondation de l'UQAM, Jérôme Turcq, vice-président exécutif régional AFPC-Québec et vice-président de la FTQ, Nycole Turmel, ex-présidente de l'AFPC 2000-2006, Claude Corbo, recteur de l'UQAM, John Gordon, président de l'AFPC, Nancy Thede, titulaire de la Chaire Nycole Turmel.

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 23 NOVEMBRE 2009

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Systèmes et câbles d'alimentation Prysmian Canada Itée	Saint-Jean-sur-Richelieu	217	Métallos-8428	2009-04-01 (grève)
Demix Béton	Vaudreuil	17	Teamsters-931	2009-09-28 (grève)
Olymel	Saint-Hyacinthe	500	TUAC-1991-P	2009-10-09 (grève)

LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ INVESTIT 46 MILLIONS DE DOLLARS DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Le réseau des 87 Sociétés locales d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE), qui a permis de créer des milliers d'emplois depuis sa création en 1991, poursuit son engagement le vent dans les voiles.

En conférence de presse le 23 septembre dernier, le Fonds de solidarité FTQ a annoncé, en collaboration avec son partenaire la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), l'injection d'un montant supplémentaire de 46 millions de dollars en capital de développement destiné aux petites et moyennes entreprises présentes dans les municipalités régionales de comté (MRC) et les localités du Québec.

Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a profité de cette annonce pour rappeler que : « Par son réseau, le Fonds de solidarité FTQ est présent dans toutes les régions du Québec et joue un rôle majeur dans le développement économique local, en encourageant l'entrepreneuriat et en facilitant l'accès au financement pour les PME à toutes les étapes de leur développement, du démarrage aux grands projets de croissance. »

Il a également rappelé que : « Depuis sa mise sur pied, le réseau des SOLIDE a contribué à créer ou à maintenir plus de 21 000 emplois partout au Québec. Nous sommes fiers de ce bilan et c'est la raison pour laquelle nous renouvelons notre engagement », a-t-il affirmé.



Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, René Roy, secrétaire général de la FTQ, et Jean-René Laforest, directeur général de SOLIDEQ.

PROJET DE LOI C-50

Insuffisant et discriminatoire selon la FTQ

La FTQ a profité des audiences sur le projet de loi C-50, qui se déroulaient le 21 octobre dernier, pour demander que des amendements significatifs soient apportés. Le projet de loi, tel que présenté, accorde des prolongations à la période de prestations d'assurance-emploi, mais seulement pour les travailleurs et les travailleuses « méritants », c'est-à-dire ayant contribué un certain nombre d'années et n'ayant pas reçu au-delà d'un certain niveau de prestations au cours des dernières années.

Pour la FTQ, il s'agit d'une mesure discriminatoire – la crise frappant les travailleurs et les travailleuses de façon arbitraire sans qu'ils ne l'aient choisie. « Il n'y a pas de bons ou de mauvais chômeurs. Ça veut dire que deux travailleurs mis à pied dans la même usine seront traités de façon différente. Cela nous semble discriminatoire et injuste, et ça aura pour effet d'exclure beaucoup de travailleurs et de travailleuses qui ont vécu des mises à pied. On pense notamment aux travailleurs de l'industrie forestière. Avoir connu un épisode de chômage n'est pas un péché qu'il faut expier », a mentionné René Roy, secrétaire général de la FTQ.

PAULINE MAROIS RENCONTRE LES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FTQ

À son Conseil général du 20 octobre dernier, la FTQ a reçu la chef de l'opposition, Pauline Marois. Cette dernière a présenté le positionnement de son parti sur les grandes questions de l'heure à savoir la crise économique et les finances publiques. Elle a également discuté de la nouvelle approche du PQ face à la souveraineté — une approche plus proactive que celle des dernières années.



La visite a donné lieu à des échanges francs sur plusieurs dossiers. M^{me} Marois a fait un vibrant plaidoyer en faveur du rôle du secteur public dans le domaine de la santé. Elle a également souligné que le Québec n'a jamais avancé autant que lorsque le PQ et la FTQ ont travaillé ensemble.

Convention du service poste-publications n° 40063488

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

Plus de 4000 personnes manifestent à Ottawa pour protéger les régimes de retraite à prestations déterminées

« Le gouvernement fédéral doit se réveiller et mettre au pas les entreprises qui veulent se sauver avec la caisse », c'est dans ces termes que le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a invité la population à manifester, le mercredi 21 octobre, sur la colline Parlementaire à Ottawa afin de réclamer du gouvernement fédéral une loi protégeant les régimes de retraite à prestations déterminées.

Certaines entreprises étrangères en faillite décident de façon unilatérale de cesser ou de réduire le versement de prestations à leurs travailleurs et travailleuses. « Cette situation est indécente et Ottawa doit agir rapidement en adoptant une loi codifiant les prises de contrôle d'entreprises canadiennes par les compagnies étrangères et ainsi les forcer à respecter les conventions collectives afin que les travailleurs et les travailleuses aient droit à leur régime de retraite », a déclaré le secrétaire général de la FTQ, René Roy.



quelques mois. Les travailleurs et les travailleuses ont appris que leur ex-employeur avait réduit de façon unilatérale leur régime d'allocation de retraite. De son côté, Nortel refuse de respecter ses engagements vis-à-vis les travailleurs de Flextronics. « Ottawa doit mieux protéger la retraite des travailleurs et des travailleuses et, en ce sens, le gouvernement fédéral doit s'inspirer des lois américaines et britanniques qui protègent les fonds de pension », a expliqué le président de Teamsters Canada, Robert Bouvier.

Plusieurs préretraités de Flextronics, membres de la section locale 1999 du Syndicat des Teamsters, étaient sur place pour se faire entendre. Rappelons que l'usine de Flextronics à Montréal, anciennement propriété de Nortel, a fermé ses portes il y a

Les exemples de Flextronics et de Nortel

Plusieurs préretraités de Flextronics, membres de la section locale 1999 du Syndicat des Teamsters, étaient sur place pour se faire entendre. Rappelons que l'usine de Flextronics à Montréal, anciennement propriété de Nortel, a fermé ses portes il y a

Celui-ci a également indiqué que : « La bataille ne fait que commencer. Nous veillons au grain pour nos membres ainsi que pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs du Canada. »

BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / OCTOBRE-NOVEMBRE 2009

- ▼ **TUAC** : Métro Alain et Valiquette Itée Lac-Mégantic, Mégaburo inc.–Chicoutimi, Les Bétons Rivière-du-Loup (1980) inc.–Trois-Pistoles, Super C, une division de Metro Richelieu inc. – Québec, IGA Rodrigue et Filles-Saint-Georges, 9204-9527 Québec inc. – Drummondville, Acier Lesfab inc. Terrebonne, Les entreprises G.A. Leblanc inc. (Metro Chénéville), Pâtisserie de Gascogne inc. Laval, Cellulab inc. Montréal, Matco Ravary inc. Saint-Eustache, Pompiers municipalité Henryville;
- ▼ **TEAMSTERS** : Remtec inc. – Chambly, Maison Mélior inc. – Cowansville, Les Pierres St-Hubert inc. St-Hubert, Manoir Rouville-Campbell 9037-0735 Québec inc. Mont-St-Hilaire;
- ▼ **SQES** : Société en commandite Le Vivalis Pointe-Claire, Ambulances A.M.S. inc. – Amqui, Service Secours Baie des Chaleurs Itée – Carleton, 9103-5832 Québec inc. – Paspébiac, Service ambulancier de La Baie inc.–New Richmond, Ambulances Porlier inc.–Port-Cartier, 9103-5832 Québec inc.–Pointe-à-la-Croix, Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ)–Baie Saint-Paul, La Malbaie, Saint-Siméon et L'Île-aux-Coudres, Minibus Paquin inc. – Québec, Ambulances Mégantic Frontenac inc.–Lac Mégantic, Les ambulances Cadillac, une division de Vézeau et Frères inc. et/ou de les ambulances Abitémis inc. – Malartic, Ambulance Demers inc. – Beloeil, Ambulances Joliette inc.–Sorel-Tracy, Les ambulances Notre-Dame-du-Nord, une division de Vézeau et Frères inc. et/ou de les ambulances Abitémis inc. – Malartic, Urgence Tri-Jo inc.–Sorel-Tracy, Les ambulances Matagami, une division de Vézeau et Frères inc. et/ou de les ambulances Abitémis inc. – Malartic, Les entreprises Luc St-Amour inc. – Berthierville, Ambulances Bedford inc. – Bedford, Ambulance de Montcalm inc.–Sorel-Tracy, Les ambulances Boulay inc. – Senneterre, Ambulance Demers inc. – Beloeil, Les ambulances du Cuivre, une division de Vézeau et Frères inc. et/ou de les ambulances Abitémis inc. – Malartic, Ambulances, Les ambulances Repentigny inc.–Sorel-Tracy, Asbestos, une division de Dessercom inc. – Lévis, Coopérative des paramédics de l'Outaouais – Gatineau, Ambulances Témiscamingue inc. – Témiscaming, Les Gardelunes Montréal, Lanau Mecano, SEC Repentigny, Ambulance Windsor, une division de Dessercom inc. Windsor, Ambulance Demers inc. Beloeil, Ambulances Acton Vale, une division de Dessercom inc. Acton Vale, Les ambulances Ville-Marie, une division de Vézeau et Frères inc. et/ou de les ambulances Abitémis inc. Ville-Marie, Les ambulances Barraute, une division de Vézeau et Frères inc. et/ou de les Ambulances Abitémis inc. Barraute, Ambulances Senneterre inc. Senneterre, Les ambulances Val d'Or inc. Val d'Or, Les ambulances Amos, une division de Vézeau et Frères inc. et/ou de les ambulances Abitémis inc., Ambulance de l'Estrie inc. Sherbrooke, Magog, East Angus, Valcourt, Ambulance Coaticook inc., Les ambulances La Sarre, une division de Vézeau et Frères inc. et/ou les ambulances Abitémis inc. – Malartic, Les ambulances Abitémis inc. – Malartic, Les ambulances Label-sur-Quévillon, une division de Vézeau et Frères inc. et/ou les ambulances Abitémis inc. – Lamartic, Les ambulances La Sarre, une division de Vézeau et Frères inc. et/ou les ambulances Abitémis inc. – Malartic, L'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) Montréal;
- ▼ **MÉTALLOS** : Sécurité Pro-Est inc. – Gaspé, Métal Perreault inc. – Donnacona, Société des traversiers du Québec-Traverse Tadoussac-Baie-Ste-Catherine, Drakkar Ressource Humaine (Alstef) Dorval, Industries Lemieux inc. Boucherville, Groupe hôtelier Grand Château inc. Laval, Beaudry services de personnel et associés, Groupe conseil VCS Montréal;
- ▼ **TCA** : Automobiles Pierre Brault Itée Greenfield Park;
- ▼ **SCEP** : Bowater produits forestiers du Canada inc., scierie Maniwaki – Maniwaki, 7195591 Canada inc.–Lac-Bouchette, Société des traversiers du Québec (STQ) – Tadoussac, Groupe Ecco Boîtes Pliantes Itée Boucherville;
- ▼ **UES** : Le Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec-Trois-Rivières;
- ▼ **SEPB** : Fédération des caisses Desjardins du Québec Montréal-Québec, Ordre des CGA du Québec – tous les établissements;
- ▼ **IATSE** : Cineplex Divertissement LP – Québec;
- ▼ **SPQ** : La Ville de Prévost – Prévost, Municipalité Saint-Sulpice;
- ▼ **FITI** : Vitrierie Lepage inc. – Québec;
- ▼ **AFPC** : Nordia Sherbrooke;
- ▼ **UTIS** : WW Hotels (PB-TEN) Company (Hilton Montréal Bonaventure).

LA FTQ ET LES TUAC DANS LA RUE !

Le président de la FTQ, Michel Arseneault, et le directeur québécois des TUAC, Louis Bolduc, ont répondu à l'invitation du président de la section locale 1991-P des TUAC, Mario Maisonneuve, et ont participé à une manifestation le 24 octobre dernier à Saint-Hyacinthe. Plus de 350 travailleurs et travailleuses ont parcouru les rues de la ville maskoutaine jusqu'au siège social d'Olymel pour exprimer à la direction de l'entreprise tout leur mécontentement face aux demandes patronales. Les travailleurs et les travailleuses de l'usine de désossage, qui ont accepté en 2005 des baisses salariales de 20 %, ont déclenché la grève le 9 octobre dernier, à la suite de la rupture des négociations. Rappelons qu'Olymel demande des concessions monétaires, notamment un gel de salaire pour les quatre prochaines années pour un contrat de sept années alors qu'elle a enregistré une année record de profits en 2008¹.



Louis Bolduc, directeur québécois des TUAC, Michel Arseneault, président de la FTQ, Réal Ménard, délégué en chef de l'usine Saint-Hyacinthe, Mario Maisonneuve, président de la section locale 1991-P, Yves Dupont, représentant et négociateur au dossier, et Jean-François Morin, membre du comité de négociation.

1. Le Soleil, 27 février 2009

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom		
Syndicat ou organisme	Section locale		
Adresse			
Ville	Province	Code postal	
Employeur			
Téléphone travail ()	Poste	Résidence ()	
Courriel			
Nombre d'exemplaires			